



PRÉFET DU VAL-D'OISE

Commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise

ORDRE DU JOUR

- Séance du jeudi 11 octobre 2012 -

◆ demande déposée par la société SAS HERBLIDIS pour la création d'un magasin Super U de 1.500 m² de surface de vente et d'un bâtiment de 620,23 m² de surface de vente destiné à accueillir plusieurs commerces traditionnels situés le long de la RD 48 "route de Conflans" et à l'angle du Mail Jean-Baptiste-Poquelin à Herblay.

- Demande enregistrée le 21 août 2012 sous le n° 48.

◆ demande déposée par la SCI HERPAK pour la création d'un ensemble commercial de 3.400 m² constitué de 4 cellules commerciales : 3 cellules dédiées à l'équipement de la personne et 1 à l'équipement de la maison le tout situé le long du Bd du Havre (RD 14) à Herblay.

- Demande enregistrée le 3 septembre 2012 sous le n° 49.